



Comité technique paritaire des DDI du 28 juin 2011

Déclaration FORCE OUVRIÈRE :

CTP des DDI - épisode III :

Le temps de l'évaluation est venu...mais pour qui?

Monsieur le Président,

A l'affiche de ce troisième CTP des DDI, vous avez bien voulu nous concocter un menu rimant avec restructurations, évaluation et mutualisations. **Autant dire que les agents que nous avons la lourde charge de représenter n'ont que peu de chance d'y trouver leur compte, eux qui sont confrontés jour après jour à une pression plus forte liée à la poursuite de la baisse des moyens des DDI.**

Aussi, comme nous vous l'avions déjà signifié lors de la précédente réunion de ce CTP, l'urgence est plus que jamais ailleurs. **Et c'est bien de l'adéquation missions/moyens dont il conviendrait de parler pour espérer pérenniser le fragile échelon départemental.** Or, au delà des discours de façade destinés à entretenir l'illusion que des inflexions sont en cours pour stabiliser un échelon incontournable pour la mise en oeuvre opérationnelle des politiques publiques, **les réformes décidées par les différents ministères sous les coups de boutoir de la destructrice RGPP sont clairement ciblées sur une nouvelle réduction drastique des effectifs des DDI pourtant confrontées à des attentes et exigences toujours plus prégnantes.**

Prenons par exemple la situation de sécheresse que notre pays traverse en cette année 2011, et qui risque fort de se répéter en lien avec le réchauffement climatique: l'action des DDI est incontournable en matière d'accompagnement d'un monde agricole en détresse, de gestion globale de la ressource en eau tant du point de vue de l'environnement que de la consommation humaine en eau potable. **Réduire encore et toujours plus**

leurs moyens et compétences ne pourra qu'aggraver les drames engendrés par ces situations de crise, appelées à se développer et se diversifier dans les différents domaines de compétence des DDI.

Force est de constater que cette question vitale des moyens et des missions aurait une nouvelle fois été absente des débats du CTP, en dépit de vos engagements précédents, si les organisations syndicales n'étaient intervenues lors de notre dernier groupe d'échange. Vous nous proposiez ainsi initialement de parler exclusivement de prime de restructuration, soit dit en passant tout juste un an et demi après la mise en place de la Réate, de mutualisation, histoire de nous expliquer qu'il est toujours possible de faire plus avec moins, et, cerise sur ce gâteau bien indigeste, d'évaluation individuelle des agents. Des agents présumés responsables et coupables des dysfonctionnements des services pourtant liés à des facteurs bien différents...

Ainsi, le temps ne serait-il pas plutôt venu d'évaluer la RGPP et ses promoteurs inconditionnels ?

FORCE OUVRIÈRE fut la première à tirer dès 2007 la sonnette d'alarme, puis régulièrement au travers de son « Livre noir de la RGPP ». Nous sommes désormais ouvertement rejoints par bon nombre d'acteurs de la société, du monde économique, de décideurs locaux, voire de membres de la haute fonction publique. Sans parler des travaux réalisés au sein de différentes missions parlementaires s'intéressant aux dégâts, peut-être irrémédiables, entraînés par cette réforme conçue et mise en œuvre par la haute technocratie. Nul doute n'est désormais permis, et vous ne pourrez le nier monsieur le Président au vu du recueil de témoignages que nous vous remettons aujourd'hui, **la RGPP tue réellement!**

FORCE OUVRIÈRE a calculé que 400 000 emplois publics seront ainsi détruits entre 2007 et 2013 dans la seule Fonction Publique d'État. Au niveau des trois versants de la Fonction Publique, 500 000 emplois publics vont être anéantis et dans chaque département, **cela représente une suppression des 2/3 des effectifs publics sur cette période.**

La République est victime d'une désertification territoriale sans précédent de ses services publics et d'un plan social brutal d'une ampleur inégalée.

Les principales victimes en sont le service public, l'emploi public, la relation État/collectivités/citoyens et bien entendu les agents des DDI, placés en première ligne pour assumer ses effets concrets et destructifs.

Alors puisqu'il faut parler d'évaluation dans le cadre de ce CTP, **vous nous permettrez, Monsieur le Président, d'appliquer aux tenants de la RGPP certaines rubriques extraites du projet de grille d'évaluation que vous nous soumettez aujourd'hui.**

Tout d'abord, petit rappel des objectifs auto-fixés par les RGPPistes aux RGPPistes convaincus:

- **déstabiliser les services en leur appliquant simultanément saignée en effectifs et réformes structurelles successives**, puis démontrer qu'ils ne sont plus en mesure d'assumer leurs missions avant de proposer leur externalisation ou transfert à des établissements publics ou collectivités (qui n'avaient rien demandé)....**soit la stratégie de l'arbre creux dans le but de casser le service public**
- **constituer à la hussarde un niveau départemental interministériel dans l'unique but d'affaiblir la gestion des corps, et plus largement du statut général de la fonction publique**, avant de le laisser agoniser et appliquer les mêmes recettes au niveau régional
- **réduire au silence toute voie syndicale contestatrice** en appliquant la loi sur la représentativité syndicale, et en multipliant les instances de concertation tout en leur faisant perdre leur caractère paritaire

Analyse des résultats obtenus :

- se référer au livre noir de la RGPP établi par FO et désormais complété par de nombreux autres témoignages,

Éléments particuliers à prendre en compte (événements imprévus, difficultés conjoncturelles) :

- **la constante mobilisation des agents** malgré des situations de souffrance de plus en plus palpables (pas étonnant puisque les méthodes employées en recourant à grands frais à des consultants privés sont estampillées France Télécom)
- **la résistance sans faille**, à tous les niveaux et contre vents et marrées, **de certaines organisations syndicales dont FORCE OUVRIÈRE**
- la montée en puissance d'une **prise de conscience de la société civile et des élus de la Nation**

Sens du service du public (et oui, puisque ceux qui aujourd'hui s'emploient à détruire le service public souhaitent s'arroger le droit de juger les agents sur ce critère !):

- sans objet (le RGPPiste n'y attache aucune valeur si ce n'est ce qu'il considère comme externalisable)

En conclusion, nous attendons de votre part, Monsieur le Président, qu'avant d'évoquer les points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion, vous puissiez enfin nous apporter les éléments maintes fois annoncés en rapport avec les moyens et les missions des DDI.

Les représentants FORCE OUVRIÈRE au sein de cette instance vous en remercient par avance.